

Les Jeux Olympiques à Grenoble : une ville industrielle saisie par le sport

Pierre Frappat

Abstract

ENG : Olympic Winter Games! urbanism! local economy! Grenoble! France

Résumé

FRE : Jeux Olympiques d'hiver! urbanisme! économie locale! Grenoble! France

Citer ce document / Cite this document :

Frappat Pierre. Les Jeux Olympiques à Grenoble : une ville industrielle saisie par le sport. In: Revue de géographie alpine, tome 79, n°3, 1991. pp. 45-58;

doi : <https://doi.org/10.3406/rga.1991.3612>

https://www.persee.fr/doc/rga_0035-1121_1991_num_79_3_3612

Fichier pdf généré le 22/04/2018

Les Jeux Olympiques à Grenoble : une ville industrielle saisie par le sport

Résumé : Les Jeux Olympiques à Grenoble : une ville industrielle saisie par le sport.

C'est à une ville industrielle en plein essor et non à une station de ski, que le CIO confia l'organisation des X^e J.O. d'hiver de 1968. Grenoble sut jouer de son image de ville de montagne et la renforça non sans maintenir une ambiguïté sur l'identité d'une ville dont l'économie était, et reste, peu liée à la montagne et aux sports d'hiver. Ces J.O. furent l'occasion de rattraper le retard des équipements urbains qui n'avaient pas suivi la croissance de la ville. La réalisation simultanée de nombreux équipements fut financée dans des conditions assez avantageuses pour Grenoble. Mais l'urgence empêcha de les inscrire dans un plan de développement urbain. Les J.O. furent organisés au moment même où le pouvoir politique local rompant avec le laisser-faire des années 50 en matière d'urbanisme mettait en place les moyens qui assureront une relative maîtrise du développement de Grenoble, une fois passée l'échéance olympique.

Abstract : The Grenoble Winter Olympics : an industrial town taken over by a sporting event.

In 1968, the IOC entrusted the organisation of the Winter Olympics not to a ski resort but to an industrial town undergoing rapid expansion. Grenoble made the most of its image as a major alpine city, and indeed strengthened it, though some ambiguity remained with respect to its identity, since the local economy had, and continues to have, few ties with the mountains and winter sports. The 1968 Winter Olympics provided Grenoble with the opportunity to improve its urban facilities, since these had not kept pace with the town's general growth. The urgency of the building programme prevented it from being integrated into an overall urban development plan. The Olympic Games were organised at a time when the local government was moving away from the « laisser-faire » urban development of the 1950s and setting up the means to ensure greater control of the town's development, once the Olympic deadline has passed.

P. Frappat

Mots-clés :

Jeux Olympiques
d'hiver, urbanisme,
économie locale,
Grenoble, France

Keys-words :

Olympic Winter
Games, urbanism,
local economy,
Grenoble, France

Le 28 janvier 1964, au troisième tour de scrutin, le Comité International Olympique réuni à Innsbruck désignait Grenoble pour succéder à la capitale du Tyrol en organisant les X^e Jeux Olympiques d'hiver en février 1968. Pour la capitale du Dauphiné qui l'emportait d'une courte tête face à Calgary la canadienne, c'était une chance et un redoutable défi. Ce fut aussi une consécration doublement paradoxale.

Pour prétendre à l'organisation des J.O., Grenoble s'était mise en avant comme ville de montagne alors qu'elle était une ville d'ancienne tradition industrielle qui depuis la fin du XIX^e siècle avait su accrocher son développement économique aux techniques nouvelles. Autre paradoxe : quatre ans avant les J.O., Grenoble était dans un état de totale impréparation : cette ville qui avait déjà une aura de modernité était sous-équipée et fournissait l'exemple d'un urbanisme désordonné. L'enthousiasme et le travail de ceux qui organisèrent les Jeux de Grenoble, transformèrent l'opportunité olympique en réussite. La réalité de la ville put rejoindre son image.

Une ville industrielle en pleine croissance au milieu des montagnes

Les années 50 et 60 furent pour Grenoble marquées par une croissance économique et démographique exceptionnelle. Entre les recensements de 1954 et 1962, l'agglomération grenobloise qui s'étendait alors sur quatorze communes, en passant de 166 200 habitants à 236 300, soit un gain de 42,2 %, avait connu la plus forte croissance des villes françaises de plus de 100 000 habitants. Dans le même temps la population de l'agglomération de Toulouse avec laquelle Grenoble était souvent mise en compétition connaissait une croissance de 21 %. Cette croissance se poursuivit, bien qu'à un rythme moindre, jusqu'au milieu des années 70. Les recensements dénombrèrent dans les trente deux communes de l'agglomération 329 600 habitants en 1968 juste au lendemain des J.O. — sur le même territoire on avait dénombré 262 800 habitants en 1962 ; ils seront 389 100 en 1975, 392 000 en 1982, 400 000 en 1990.

Pour les trois-quarts, la croissance démographique des années 50 et 60 était due au solde migratoire. L'attractivité de Grenoble était

très forte, bien au delà des montagnes qui avaient alimenté sa première poussée démographique dans la deuxième moitié du XIX^e siècle. Que le cadre montagneux ait séduit nombre d'immigrants d'alors cela est possible. Il ne faut cependant pas oublier que dans les années 50, la montagne n'était un terrain de jeux que pour une infime partie de la population, même à Grenoble. En été comme en hiver. Surtout en hiver où la pratique du ski commençait seulement à se populariser.

Indirectement la montagne avait été à l'origine d'activités industrielles dérivées de l'hydro-mécanique. Mais la montagne dauphinoise n'est pas pour beaucoup dans l'essor, après la deuxième guerre mondiale, du constructeur d'appareillages électriques Merlin Gerin ou de l'hydraulicien Neyrpic dont les marchés se sont internationalisés. Si Caterpillar choisit Grenoble à la fin des années 50 pour implanter sa première usine sur le continent européen, pour la fabrication de tracteurs chenillés pour les travaux publics, la possibilité de recruter une main d'oeuvre ouvrière dans une ville ayant une tradition industrielle joua davantage que la qualité du site. Davantage aussi que les infrastructures de transport qui étaient à cette époque plutôt médiocres. Il en fut de même une dizaine d'années plus tard pour une autre firme américaine, Hewlett-Packard, qui souhaitait, elle, utiliser l'appareil de formation scientifique et technique grenoblois. Mais cette fois, Jeux Olympiques aidant, l'image valorisée de Grenoble et l'amélioration des infrastructures de transport influencèrent la décision d'implantation du constructeur de matériel informatique.

La montagne n'eut pas non plus de part dans la décision des pouvoirs publics, au milieu des années 50, d'implanter à Grenoble le premier Centre d'Etudes Nucléaires français en dehors de la région parisienne. Ce fut le fruit de l'action personnelle d'un scientifique grenoblois de grande influence, le physicien Louis Néel, futur prix Nobel, qui arguait du développement et de la compétence des laboratoires grenoblois.

Ces différents exemples d'essor et d'implantations illustrent les deux sources bien connues du développement de Grenoble après la deuxième guerre mondiale : l'industrie et la science. « *On peut dire que la caractéristique principale du Grenoble actuel, c'est d'être une grande ville industrielle* ». Ce propos date



Grenoble, une ville au milieu des montagnes (photo 1968).

Au premier plan, la tache blanche correspond au stade d'ouverture des J.O. et à la gare routière provisoire d'où partaient les cars qui transportaient les spectateurs sur les sites olympiques. Cet emplacement correspond actuellement au palais de la foire, au centre commercial Grand Place et aux quartiers grenoblois de la Villeneuve.

de 1911, on le trouve sous la plume de Raoul Blanchard, le fondateur de la géographie alpine, qui déjà faisait valoir que le développement industriel de Grenoble n'était pas à mettre en relation avec le site mais s'expliquait par une « *réussite humaine* »¹. Il en a été de même pour le développement scientifique et universitaire plus récent mais dès l'origine étroitement lié aux spécificités industrielles de Grenoble.

La croissance très rapide de l'Université, où les écoles d'ingénieurs et la faculté des sciences se taillaient la part du lion — la population étudiante passa de 4200 en 1950 à 10500 en 1961, puis 22000 en 1968 — fut un élément constitutif essentiel de l'image de ville dynamique, moderne, jeune et sportive acquise par Grenoble. Cela fut opportunément utilisé pour appuyer sa candidature aux Jeux Olympiques. Mais ce que les membres du CJO ignoraient probablement, le dossier de candidature étant là-dessus très discret, c'est que pour la première fois, en choisissant la « capitale alpine », ils confiaient l'organisation des J.O. d'hiver en fait à une ville industrielle dont la population active était alors composée à 45 % d'ouvriers — prolétariat auquel il fallait ajouter 15 % d'employés et 5 % de personnels de service. Pour la grande majorité de ces Grenoblois, la montagne n'était alors que le décor proche mais ignoré de leur vie quotidienne.

Comme pour les premiers Jeux d'hiver à Chamonix en 1924, ce sont des stations de montagne qui furent le siège des J.O. en 1956 (Cortina d'Ampezzo, Italie) et 1960 (Squaw Valley, États-Unis). Par contre avec Innsbruck en 1964 c'est une longue suite de Jeux Olympiques d'hiver dans des villes qui s'amorce. Avec Grenoble, quoi qu'on en ait dit souvent, c'est moins une ville de la montagne qui a été choisie qu'une ville au pied des montagnes. Les J.O. de 1968 en apportèrent la démonstration : à l'exception des sports de glace (patinage artistique, patinage de vitesse et hockey), les épreuves se déroulèrent à l'extérieur de la ville sur des sites éclatés, éloignés de 15 à 60 kilomètres. De là provient l'impression souvent ressentie par les Grenoblois que les Jeux, dans la phase des compétitions, étaient passés à côté de leur ville. Les propos acerbes de certains journalistes étrangers le reflétèrent aussi qui, tout en louant la qualité de l'organisation et de l'accueil, critiquèrent la décision qu'avait prise le CIO en choisissant Grenoble².

Erreurs d'appréciation sur le public qui se déplacerait ; organisation maladroite de la vente des places ; communication qui ayant mis l'accent sur l'ampleur des réalisations olympiques et le gigantisme de l'organisation fit craindre à beaucoup une paralysie de la région grenobloise ; ce sont les raisons qui furent le plus souvent avancées pour expliquer une affluence qui fut bien moindre qu'escomptée³. Alors que certains avaient annoncé « un million de visiteurs », il y eut 503 700 entrées payantes, pour les seules épreuves sportives, qui furent d'ailleurs principalement achetées par une clientèle locale qui se manifesta surtout dans la deuxième semaine des Jeux quand les billets, d'abord chichement commercialisés, devinrent plus accessibles. Les visiteurs attendus du monde entier ne furent que quelques dizaines de milliers. Du coup l'économie locale ne fut guère affectée par la manifestation olympique elle-même.

Le renforcement d'une « image »

Par contre, dans deux domaines l'impact des Jeux Olympiques fut considérable : l'image de Grenoble et les infrastructures urbaines. Les équipements qu'il fallut rapidement et simultanément mettre en place contribuèrent à la réputation de modernisme et de dynamisme de Grenoble dans un large public. « *La première ville française du XXI^e siècle* », écrivait Paris-Match à propos de Grenoble dans son numéro spécial consacré aux J.O. du 10-2-1968⁴.

1. *Blanc et noir* Paroût, 1933. — *Général des études de géographie humaine*, 1. *Cartes*, Paris, Armand Colin, 1932, p. 3. *Actes*, 1935. *Général des cartes*, Picard, 1934, p.
2. *Sur les titres de la France* *Comptes rendus de la séance* 3. *L'envoyé du Times* *Levante*, « *Les Français ont choisi l'endroit le plus dangereux* [l'Alpe d'Huez] pour les épreuves de luge [...]. L'endroit le plus embrouillé (Chamrousse) pour le ski, la plus faible altitude (Villard de Lans) pour le luge, l'endroit le plus battu par le vent (Saint Nizier) pour les épreuves de saut ». Quant à l'envoyé du « *Il Tempo* », il écrivait : « A part le périlleux original l'organisation de la manifestation d'athlétisme fut parfaite. Tous les services ont répondu à la perfection, même ceux qui leur étaient attribués, ce qui est de l'immensité de l'espace et la promptitude à remplir tout est tout que nous ne pouvons comme géographes nous incliner à regret de la chose ». Extraits de nos revues de presse. *Revue de l'Alpe*, 27-32, 1938.
3. En plus, d'ailleurs, de nos jeux, un journaliste traitait, par exemple, « l'Alpe, avec ses distances, les 15.000 m.
4. *Comptes rendus de la séance* *Comptes rendus de la séance*, 1938. *Comptes rendus de la séance*, 1938. *Comptes rendus de la séance*, 1938.

La retransmission télévisée en couleur — inaugurée à cette occasion en France sur la deuxième chaîne — et en direct à travers le monde grâce au satellite « Early Bird » — la chaîne ABC diffusa aux États-Unis une trentaine d'heures de programmes consacrés aux J.O. de Grenoble — permit de faire découvrir la métropole alpine à des dizaines de millions de personnes. Le chiffre de six cents millions de téléspectateurs à travers le monde fut à l'époque avancé, mais il est impossible à vérifier. Quoi qu'il en soit cette forte médiatisation de l'événement olympique, annoncée aux Jeux d'Innsbruck en 1964 qui connurent les premières retransmissions télévisées en direct, contribua à renforcer l'image d'une ville de Grenoble capitale alpine, sportive et moderne. La réalité économique et sociologique plus complexe d'une ville de science et d'industrie ne fut certes pas occultée mais du moins estompée. C'est pour une part à l'origine de la difficulté éprouvée, tant à l'extérieur qu'à Grenoble même, à préciser l'identité de cette ville.

Ainsi peuvent se comprendre les illusions entretenues localement sur l'activité touristique. L'évolution de celle-ci ne fut guère infléchie par les J.O. de 1968 en ce qui concerne la ville de Grenoble. L'exploitation touristique de la montagne dauphinoise à la fin du XIX^e siècle dont témoigne la création à Grenoble dès 1889, du premier syndicat d'initiative français, fut à l'origine d'un équipement hôtelier de Grenoble au début du XX^e siècle. Les sites montagneux proches de Grenoble — Vercors, Chartreuse, Oisans surtout — étant alors dépourvus de capacités d'accueil, c'est à partir de la ville, grâce à un réseau d'autocars et de tramways, que les touristes investissaient les Alpes dauphinoises.

Dès l'entre-deux-guerres, mais surtout à partir des années 50, l'équipement hôtelier de la montagne et le développement du parc automobile aboutirent à court-circuiter la capitale du Dauphiné qui cessa d'être une plaque tournante du tourisme alpin pour devenir, au mieux, une ville étape. « *Restez un jour de plus pour visiter le musée* » semblaient supplier des panneaux publicitaires longtemps disséminés dans la ville. Le tourisme à Grenoble est bien sûr favorisé par la qualité et l'agrément de l'environnement montagneux, mais il est surtout alimenté par le flux des congressistes et des multiples personnes en déplacement professionnel qu'induisent particulièrement les activités scientifiques et industrielles. Les touristes ne confondent pas

Grenoble avec Chamonix... L'énorme publicité que valurent les J.O. à Grenoble ne put modifier cette réalité. Les professionnels ne s'y sont guère trompés puisque le seul investissement hôtelier important à la veille des J.O. à Grenoble fut la construction en 1967 d'un hôtel trois étoiles de 200 chambres. Par contre, alors que l'effet Jeux Olympiques s'est depuis longtemps épuisé, les investissements hôteliers visant ces nouvelles clientèles ont proliféré ces dernières années⁵.

Ce qui précède pourrait amener à s'étonner de la candidature de Grenoble et du choix du CIO. On l'a vu, ce n'est pas une ville de la montagne qui allait organiser les X^e J.O. d'hiver même si les amoureux de la montagne y constituent depuis la fin du XIX^e siècle une minorité active. C'est d'ailleurs parmi eux que se forgea l'idée de la candidature. Elle fut dès 1960 reprise par le Préfet convaincu que la « *manne olympique* » serait le seul moyen de sortir Grenoble de son sous-équipement, puis portée avec succès par la municipalité conduite par Albert Michallon. La future « *ville olympique* » était, on l'a vu, assez peu tournée vers les sports d'hiver pour ses activités économiques, malgré la présence dans la région des numéros 1 mondiaux du ski et des remontées mécaniques. Dans cette ville les forces sociales qui montent à l'époque et qui conduisirent bientôt la politique municipale, jusqu'au début des années 80, étaient issues de l'Université, des laboratoires, des entreprises de haute technologie et étaient établies en général depuis peu à Grenoble. Des gens certes séduits par la possibilité d'utiliser les potentialités récréatives d'une région de montagne mais qui avaient été attirés d'abord par le dynamisme économique et scientifique, voire par les innovations politiques, urbanistiques et sociales mises en oeuvre par la nouvelle municipalité qui gère Grenoble à partir de 1965.

Le choix olympique : une opportunité

Les responsables grenoblois avaient une forte motivation — la « *manne olympique* » — et surent trouver les arguments pour conduire à bien la candidature. A une époque où le ski alpin était dominé par la compétition que se livraient les skieurs et les industriels autrichiens et français, après le choix d'Innsbruck pour les Jeux de 1964, les chances de la France pour les Jeux de 1968 étaient raisonnables. Le dossier était bon. Surtout sur le papier. Il faisait valoir — photos, croquis et cartes à l'appui — des sites

5. Le parc hôtelier dans l'agglomération grenobloise, passant de 2 300 chambres en 1968, à 3 600 en 1968, à 4 000 en 1970 pour dépasser 4 000 en 1971. Une ville de 200 000 habitants, qui, dans les années 1960, était considérée comme étant une ville de montagne, qui, dans les années 1970, était considérée comme étant une ville de montagne. Voir aussi : *Le développement du tourisme à Grenoble*, par J.-P. Baudouin, *Revue de Géographie Alpine*, 1977, n° 1, p. 25-35.

pour les compétitions assez proches de la ville, d'accès faciles et déjà assez bien équipés. La relecture du dossier de candidature de Grenoble peut aujourd'hui prêter à sourire et montre la part de « bluff »⁶, peut-être inhérent à ce genre d'exercice. Une fois les Jeux obtenus du CIO, l'oeuvre apparut gigantesque. En réalité tout était à faire dans les stations, mais surtout à Grenoble.

Dans le dossier de candidature aux J.O. élaboré en 1962, les membres du CIO avaient pu lire : « *Grenoble possède tous les édifices nécessaires aux réceptions d'apparat et protocolaires, ainsi que les organismes indispensables à la vie d'une grande cité* ». Ce n'était pas l'avis de la Commission des équipements urbains préparatoire au V^e Plan qui écrivait en 1964 dans son rapport, alors même que l'organisation des Jeux venait d'être confiée à Grenoble : « *Les équipements urbains existant à Grenoble, correspondent aux besoins d'une ville de 80 000 habitants, alors que les besoins sont ceux d'une ville de 300 000 habitants* »⁷. Cette Commission ajoutait : « *...D'où la nécessité de renouveler [les équipements] tous en même temps* ». Il en fut bien ainsi sauf que, échéance olympique obligeant, ce ne fut pas sur la durée d'un Plan quinquennal que Grenoble changea de visage mais en seulement deux ans. Les retards pris dans la phase initiale de préparation en 1964 et 1965 firent que les chantiers se déroulèrent « tous en même temps » en 1966 et 1967.

Une ville en chantier

Le grand chantier olympique démarra au moment même où Grenoble venait de se trouver dotée d'un plan d'urbanisme, dit « Plan Bernard » du nom de l'architecte qui avait reçu mission de le concevoir. Mais à peine élaboré ce plan fut contesté par la nouvelle municipalité élue en mars 1965 et qui vit Hubert Dubedout, à la tête d'une équipe de la gauche non-communiste, succéder comme maire de Grenoble à Albert Michallon, gaulliste, qui dirigeait la ville depuis 1959 et qui avait conduit avec succès la candidature pour les J.O.

La critique de l'urbanisation anarchique et en tache d'huile qui avait accompagné la rapide croissance des années 50 était unanime. Elle avait conduit la municipalité Michallon à deux décisions importantes : la création dès 1960 d'une Zone à urbaniser en priorité (ZUP) au sud de la ville ; la mission d'élaborer un plan d'urbanisme confiée à M. Henry Bernard qui

se vit par ailleurs nommer architecte en chef de la ZUP. Le plan d'urbanisme rendu public à la veille des élections municipales de 1965, extrapolant une croissance qui devait conduire à une agglomération d'un million d'habitants, mettait en évidence des « verrous » qui gênaient le développement (voie ferrée, terrains militaires, aérodrome) et mettait en avant une grande orientation : le déplacement des fonctions centrales vers le sud le long d'un grand axe concentrant les principaux équipements et un habitat dense et de prestige. Sur cet axe central devaient se greffer des quartiers pouvant comporter des logements dits « sociaux ». Rocade autoroutière et voie ferrée déplacée devaient ceinturer ce nouveau centre, tandis que les implantations industrielles existantes étaient rejetées en périphérie.

D'emblée ce plan se heurta à l'hostilité des communes de banlieue et la nouvelle municipalité de Grenoble lui fit plusieurs reproches : une logique ségrégationniste socialement et géographiquement tant au niveau de la ville-centre que de son agglomération ; le dépérissement du centre ancien qui pouvait en résulter ; un caractère irréaliste du fait d'aménagements très coûteux et au financement aléatoire, ce qu'illustraient le projet d'une grandiose « Place des Etats Généraux » ou l'idée de transférer des entreprises industrielles⁶.

La préparation des J.O. de 1968 se trouva alors prise en tenaille entre la nécessité d'aller très vite — en 1965 tout était encore à faire, y compris au niveau des dossiers — et la volonté de la nouvelle municipalité d'amorcer une réflexion de fond sur la maîtrise de l'urbanisme grenoblois. Cette tâche fut confiée à une agence municipale pluridisciplinaire d'urbanisme créée en janvier 1966 puis étendue dès 1967, dans le cadre d'un nouveau syndicat intercommunal à l'ensemble de l'agglomération. Les travaux de l'agence d'urbanisme amenèrent la municipalité grenobloise à rejeter le plan Bernard et à prendre une nouvelle option pour la ZUP. Celle-ci allait devenir, sous l'appellation de « Villeneuve Grenoble-Echirolles », un ensemble de quartiers à dominante d'habitat social reliés à un centre secondaire d'agglomération. Les études de l'agence d'urbanisme allaient aussi conduire au SDAU (Schéma directeur d'aménagement et d'urbanisme) de la région grenobloise qui entra en vigueur en 1973 mais, étonnante coïncidence, dont la première ébauche fut constituée par un « *Livre Gris* » publié en février 1968...

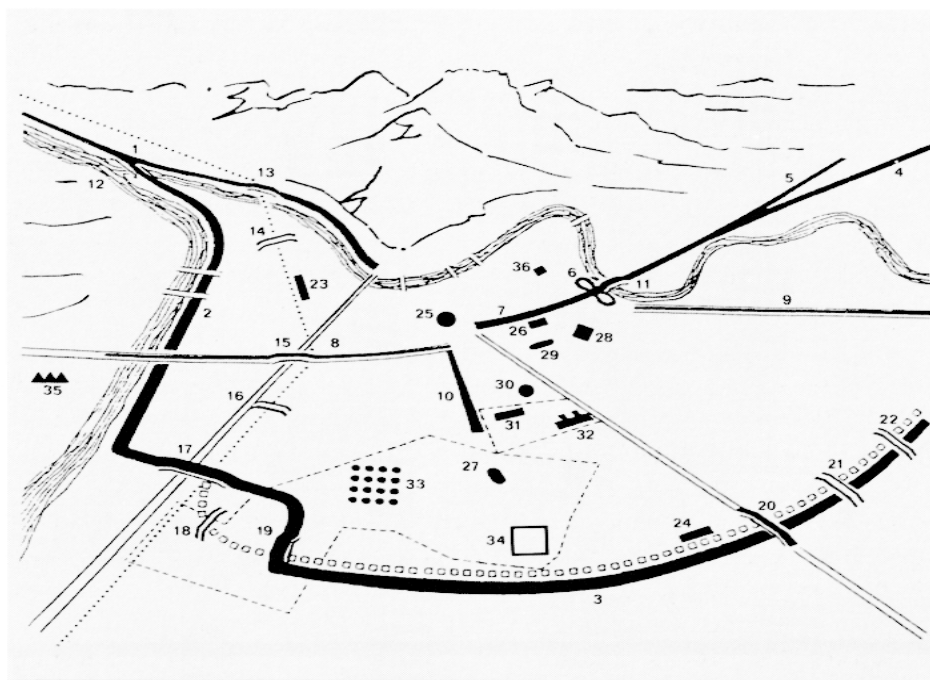
6. Frappat P., *Grenoble, le mythe perdu*, Paris, Alain Moreau éd., 1977, 562 p.

7. Extrait de la revue mensuelle du Ministère de l'Équipement et du Logement et du Ministère des transports, 1^{er} 24, octobre 1967 « Grenoble et les problèmes d'urbanisme », p. 7.

8. *Projet d'aménagement de la Région grenobloise, préambule et actes fondateurs*, Paris, Urbanisme et villes françaises, 17 octobre 1967, 1968, 70 p.

Figure 1
Équipements réalisés à
l'occasion des Jeux
Olympiques d'Hiver de 1968

- 1 Autoroute Grenoble-Voreppe A48
- 2 Autoroute de transit B48
- 3 Autoroute de ceinture U2
- 4 Autoroute Grenoble-Le Touvet A41
- 5 Déviation R.N.90
- 6 Echangeur des Sablons
- 7 Aménagement du boulevard Jean Pain
- 8 Aménagement des grands boulevards
- 9 Aménagement de la R.N. 523
- 10 Nouvelle voie Berthelot
- 11 Nouveau pont des Sablons
- 12 Nouveau pont sur l'Isère
- 13 Passage supérieur de l'A48 sur voie S.N.C.F.
- 14 Passage supérieur Arago
- 15 Passage supérieur Vallier-Foch
- 16 Passage supérieur des Alliés
- 17 Passage supérieur Reynier-Verlaine
- 18 Passage supérieur Léon Blum prolongé
- 19 Passage supérieur voie nouvelle
- 20 Passage supérieur Jean Perrot
- 21 Passage supérieur Teisseire
- 22 Passage supérieur C.D. 269
- 23 Nouvelle gare de Grenoble
- 24 Gare olympique provisoire
- 25 Nouvel Hôtel des Postes
- 26 Nouvel Hôtel de Ville
- 27 Stade d'ouverture des Jeux olympiques (démoli après les J.O.)
- 28 Patinoire olympique
- 29 Anneau de vitesse
- 30 Conservatoire
- 31 Maison de la Culture
- 32 Quartier Malherbe - Centre de Presse
- 33 Village olympique
- 34 Nouveau Palais de la Foire
- 35 Caserne des Pompiers
- 36 Nouvel Hôtel de Police



Entre un plan d'urbanisme rejeté et un schéma directeur encore dans les limbes, les nombreux équipements construits en prévision des J.O. furent disposés en fonction de deux logiques qui n'étaient pas complètement incompatibles dans leur inscription sur le terrain. Les J.O. furent l'occasion de faire sauter les « verrous » comme le préconisait le plan Bernard. La voie ferrée qui corsetait la ville fut ainsi déplacée 2,5 kilomètres plus au sud et accompagnée de l'amorce d'une rocade autoroutière. L'option majeure du plan Bernard en terme d'infrastructures de transport fut donc concrétisée. Depuis lors, cette double ceinture marque fortement l'organisation de l'espace grenoblois (fig. 1).

Autre « témoin » du plan Bernard avorté : la Maison de la Culture qui, suspendue sur son terre-plein, marque l'amorce de ce qui aurait dû constituer la « Place des Etats Généraux ». Les terrains militaires — une quarantaine d'hectares à proximité du centre-ville — commencèrent à être récupérés. Sur l'un d'eux fut construit le Stade de Glace, le plus important des équipements olympiques, devenu Palais des Sports Pierre Mendès-France. Quant à l'aérodrome que la poussée de l'urbanisation dans les quartiers sud de Grenoble atteignait, les J.O. permirent de précipiter son inévitable déclassement puis son transfert. Les disponibilités foncières apportées permirent d'entrer dans la

phase opérationnelle de la ZUP Villeneuve Grenoble-Echirolles. C'est sur l'emplacement de l'ancien aérodrome que fut construit le stade d'ouverture dont les structures tubulaires qui avaient accueilli 70 000 spectateurs furent démontées immédiatement après les Jeux. D'immenses parkings et une gare SNCF provisoire y furent aussi implantés qui permirent d'organiser, à partir de locaux ensuite transformés en Palais de la foire dénommé ALPEXPO, une noria de cars pour acheminer les spectateurs sur les lieux des différentes épreuves.

En rupture avec l'ordonnancement du plan Bernard, anticipant le SDAU et le nouveau parti choisi pour la ZUP — brassage sociologique, équipements de proximité, sauvegarde des zones d'emploi, articulation à un centre secondaire qui ne se substitue pas au centre ancien —, deux quartiers nouveaux furent construits en vue des J.O. Le premier aux abords de la Maison de la Culture — le quartier Malherbe — allait provisoirement servir comme centre de presse et héberger les journalistes. L'autre accueillit les athlètes. On peut relever que ce quartier, premier maillon de la Villeneuve, a gardé son appellation de Village Olympique et constitue l'unique témoin sémantique des Jeux de 68 dans la toponymie grenobloise.

L'héritage olympique

En dehors des équipements qui viennent d'être évoqués les J.O. furent l'occasion, voire le prétexte opportunément saisi par le pouvoir municipal, pour mettre à niveau une ville sous-équipée. Le maire de Grenoble, Hubert Dubedout, pouvait dire : « Nous avons quarante ans de retard à rattraper dans nos équipements urbains et 80 % de ceux réalisés à l'occasion des J.O. auraient dû l'être de toute façon au cours du IV^e et du V^e Plans ». Ajoutant assez malicieusement : « Ils ont été accélérés et légèrement « sucrés »⁹. C'est tout l'équipement urbain qui fut renouvelé, voire créé¹⁰. Ces équipements se sont alors fondus dans le paysage grenoblois : seule l'histoire les rattache encore aux Jeux Olympiques de 1968.

C'est déjà une génération de Grenoblois qui a pu profiter de l'héritage olympique. Bien sûr il a fallu le compléter car à l'occasion des J.O. seuls les grands équipements furent renouvelés et les infrastructures autoroutières ne furent

9. Propos cités par Simon J.-F., *Le Monde*, 2/1/1968.

10. Dans les 20 % qui n'auraient pas eu facilement leur place dans ces Plans et qui n'auraient donc pas bénéficié du soutien financier de l'Etat, le maire de Grenoble pensait probablement au Musée Dauphinois — musée des arts et traditions populaires qui fut aménagé dans l'ancien couvent de Sainte Marie d'en Haut —, au Conservatoire de musique, à la Maison de la Culture qu'inaugura André Malraux à l'occasion de l'ouverture des Jeux. Peut-être aussi pensait-il à la possibilité qui fut offerte à Grenoble de reconstruire l'île de la Villette, Hôtel de Police, gare SNCF, Caserne des Pompiers et Palais des Expositions. Cette génération qui ne dit rien des nouvelles infrastructures sanitaires, de transport et de télécommunication dont fut dotée Grenoble.

qu'amorcées. Beaucoup restait encore à faire pour l'équipement au niveau des quartiers anciens ou récents : tout devait être entrepris pour les transports en commun et l'assainissement. L'héritage comporta aussi quelques cadeaux plus ou moins empoisonnés. L'immense vaisseau du Stade de Glace avec ses 12 000 places et l'anneau de vitesse se révélèrent difficiles à utiliser et très coûteux à gérer. Pour l'anneau de vitesse, longtemps le seul en France, depuis de nombreuses années la question lancinante est : « Comment s'en débarrasser ? ». Mais on ne touche pas facilement à un symbole olympique... Quant au tremplin de saut de 90 mètres qui domine Grenoble depuis Saint-Nizier, il s'est révélé après les J.O. inutilisable : il est quasiment abandonné.

Le coût des J.O. de Grenoble fut de l'ordre de 1,1 milliards de francs¹¹. Si l'on se réfère au coefficient de transformation du franc à partir des indices de prix à la consommation publiés par l'INSEE — 5,3 de 1968 à fin 1991 — cette somme correspond à près de 6 milliards de francs actuels.

L'équipement des stations ne fut pas très coûteux : l'essentiel — de l'ordre de 80 % — concerna la cuvette grenobloise, transports et communications mobilisant la plus grande part des crédits (465,4 millions de francs), suivis par le Village Olympique et le Centre de Presse (250,9 millions de francs). Il ne revint à la charge de la seule ville de Grenoble que 20 % des dépenses (220,3 millions de francs) dont le financement fut assuré presque entièrement par des emprunts contractés auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations sur 25 ans au taux de 5,25 % . La ville ayant dû fortement s'endetter et les premiers remboursements intervenant dès 1967 pour certains emprunts, les impôts locaux furent plus que doublés sur les années 1966 et 1967. La municipalité se lesta alors d'un handicap politique qu'elle dut supporter très longtemps au delà des J.O... . Le fardeau financier apparut très lourd sur le moment, mais il s'allégea beaucoup quand l'inflation s'accéléra dans les années 70. Par ailleurs, il ne faut pas oublier que l'Etat et divers organismes publics supportèrent l'essentiel des financements (74,9 %), complété marginalement par le département de l'Isère et les communes olympiques autres que Grenoble. De là provint la difficulté qu'eut parfois la région grenobloise qui semblait avoir été bien dotée à se faire entendre par l'Etat dans la période post-olympique. Cela

semble avoir été particulièrement le cas pour le financement des infrastructures autoroutières qui n'étaient qu'embryonnaires au sortir des J.O. La rocade sud de contournement autoroutier de Grenoble amorcée dès 1967 et devant soulager la ville centre ne fut ainsi achevée qu'en 1987...

Conclusion

Les années 50 et le début des années 60 avaient été marquées par un laisser-faire qui tenait lieu de politique urbaine et aboutit au désordre proliférant des quartiers mal équipés qui entouraient le centre-ville au sud des « grands boulevards ». Les équipements olympiques qui permirent à Grenoble de rattraper son image de modernisme furent souvent conçus, implantés et construits dans l'urgence. Une fois l'échéance olympique passée, la municipalité de Grenoble sembla comme libérée. Trois ans après sa mise en place et après avoir mobilisé toute son énergie dans la préparation des J.O. qu'elle n'avait pas demandés mais qu'elle avait volontiers assumés, elle peut enfin mettre les outils qu'elle s'était donnés — l'agence d'urbanisme —, les moyens financiers que lui apporta une fiscalité alourdie, au service de sa politique. Les priorités devinrent : réhabilitation du centre ancien ; équipement social des quartiers ; restauration des transports en commun ; construction des différents quartiers de la Villeneuve et du centre secondaire d'agglomération autour de Grand'Place ; coopération intercommunale pour les équipements d'agglomération. Une autre phase du développement urbain commençait qui allait s'inscrire dans l'espace grenoblois au cours des années 70 et 80. Les Jeux n'étaient pas oubliés, mais la page olympique à Grenoble était tournée.

11. Les grands boulevards, dans leur état initial, au moment officiel ordonné par le C.O.G. ou C.O. en 1969.

Pierre Frappat

Agrégé de Sciences
Economiques et
Sociales
UTR Sciences de la
Communication
Université Stendhal —
Grenoble 3

Références bibliographiques

- | | | |
|---|------|--|
| <i>COJO</i> | 1969 | X ^e J.O. d'hiver de Grenoble, rapport officiel du COJO, Grenoble. |
| <i>Guibourdenche H., Frappat P., Joly J. et Marcou J.</i> | 1990 | L'Isère à l'aube des années 90. Paris, La Documentation Française, Notes et études documentaires, 159 p. |
| <i>Joly J. et Parent J.-F.</i> | 1988 | Grenoble de 1965 à 1985, paysage et politique de la ville. Grenoble, PUG, 195 p. |
| <i>Morsel H. et Parent J.-F.</i> | 1991 | Les industries de la région grenobloise. Itinéraire historique et géographique. Grenoble, PUG, 253 p. |